



## Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne



14, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron.

[www.grahs.1901.org](http://www.grahs.1901.org)



02.54.88.25.70

[grahsologne@orange.fr](mailto:grahsologne@orange.fr)

### Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.

Siège social : 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ;

Antenne du Cher : 14 rue des Halles, 18410 Brinon-sur-Sauldre ;

Antenne du Loiret : 25, avenue de la Mouillère, 45100 Orléans

Association Loi 1901- N° SIRET : 451 596 050 00018 - Code APE / NAF : 913E -

Bulletin trimestriel : ISSN 0248-6253 - Commission paritaire des publications et agences de presse : 0420 G 86349

## Assemblée Générale tenue le samedi 10 février 2018

La séance est ouverte à 14 heures 45 ; 45 membres et 3 invités sont présents, 65 adhérents qui se sont excusés ont envoyé leurs pouvoirs.

**Remerciements** à M. Pascal Bioulac, Vice-président du Conseil départemental de Loir-et-Cher et Maire de Lamotte-Beuvron, aux autres élus, aux présidents ou représentants des associations et à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de venir à notre AG.

### Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2017.

*Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.*

### Approbation du règlement intérieur (voir document en annexe)

*Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.*

Nous avons réduit les exposés sur la partie administrative de notre Assemblée Générale pour donner la parole à Madame Micheline Cuénin qui nous présentera son ouvrage « La Ferté-Saint-Cyr sous la 3<sup>ème</sup> République » et ensuite notre président vous présentera le dernier bulletin « La Sologne et son passé 73 ».

### Rapport moral.

Présenté par Bernard Heude, président, et illustré par la projection d'un diaporama au fur et à mesure de l'exposé.

#### **1) L'Administration**

Les faits marquants dans l'administration de notre association en 2017 ont été les suivants :

a) L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 11 février 2017, avec une belle participation qui a profité de l'exposé de Florent Mercey sur « La protohistoire en Sologne », un sujet qui aurait pu être aride. Ce fut tout l'art de Florent de le transformer en une conférence vivante. Est à noter la présence de nombreux édiles et présidents d'associations. Cette AG s'est terminée autour d'un verre, un grand moment d'échanges amicaux.

b) Le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois, le bureau une à deux fois par mois et les équipes, comme celles de la comptabilité, du Printemps des livres ou de « Zotero » autant de fois qu'il le fallait, c'est-à-dire sans compter. Je rappelle qu'elles sont composées d'administrateurs et de divers membres actifs aux compétences variées.

c) Le nombre d'adhérents : en 2017 les adhésions nouvelles ont remplacé les démissions et le nombre d'adhérents est globalement stable, avoisinant les 360.

d) Des subventions ont été accordées en 2017 par :

- *Le Conseil régional*, qui, par un Contrat Cap'Asso, contribue à la paye de notre directeur-coordonateur, Frédéric Auger. Aussi nous remercions son président, François Bonneau.

- *Loir-et-Cher* : les subventions du Conseil départemental ont été reconduites et nous remercions son président, Nicolas Perruchot, ainsi que Isabelle Gasselin, vice-présidente, et Pascal Bioulac, vice-président, qui ont soutenu notre dossier.

- *Loiret* : l'aide du Conseil départemental a été renouvelée pour la publication d'un bulletin « Sologne du Loiret ». Nous remercions son président Hughes Saury, et les conseillers Anne Gaborit et Frédéric Néraud de leur soutien.

- *Cher* : le Conseil départemental nous a renouvelé son aide pour 2017 et nous remercions son président, Michel Autissier.

- *DRAC Centre* : l'aide a été renouvelée en 2017, pour la publication d'un numéro spécial sur le thème de « Se soigner en Sologne » qui est le 4<sup>e</sup> bulletin de 2017. Nous remercions Michèle Prévost, Conseillère du Service du Livre et Lecture, qui est toujours à notre écoute.

- Nos remerciements vont également aux membres des services administratifs de la Culture des instances citées ci-dessus et qui font le suivi de nos dossiers.

- *La municipalité de Lamotte-Beuvron* :

Il faut souligner le soutien de Pascal Bioulac et des membres du conseil municipal que nous remercions pour la subvention accordée en 2017. Rappelons qu'avec la municipalité, les partenariats sont nombreux : mise à notre disposition du local du siège de notre association, conférences dans le cadre du PACT, prêt de la salle des fêtes pour notre « Printemps des Livres », interventions de Frédéric Auger dans les écoles.

- une subvention par le biais du fonds parlementaires du député Patrice Martin-Lalande sera, selon ses souhaits, utilisée pour l'élaboration d'un ouvrage sur le bâti en brique de la Sologne, un excellent complément des « Briqueteries-tuileries de Sologne ».

- Diverses municipalités solognotes nous soutiennent et nous remercions chaleureusement celles qui ont répondu favorablement : Brinon-sur-Sauldre, Contres, La Ferté-Imbault, La Ferté-Saint-Cyr, La Marolle-en-Sologne, Lamotte-Beuvron déjà citée, Ligny-le-Ribault, Mehers, Nouan-le-Fuzelier, Pierrefitte-sur-Sauldre, Selles-Saint-Denis, Vouzon. Je me permets de relancer un appel à celles qui pourraient nous apporter leur aide.

e) Autofinancement.

Les demandes de subventions ne font que compléter l'effort important des membres du CA et autres membres actifs, pour que notre auto-financement soit le plus élevé possible. Le GRAHS est présent sur un grand nombre de manifestations culturelles, pour se faire connaître, nouer des contacts avec les visiteurs, vendre nos bulletins, faire de nouvelles adhésions et recueillir des informations qui seront la source de nouvelles recherches historiques. Les dépôts de nos bulletins dans nos points de vente sont régulièrement approvisionnés par certains de nos membres qui y consacrent beaucoup de temps. Ces entrées s'ajoutent aux abonnements et aux conférences facturées. Quant aux dépenses, je peux vous dire qu'elles sont toujours aussi drastiquement contenues.

f) L'équipe de travail

Je tiens à remercier publiquement et chaleureusement toute l'équipe de bénévoles qui entoure Frédéric Auger qui mérite bien son titre de directeur-coordonateur du GRAHS. Complétant le travail intense des administrateurs, l'équipe s'est enrichie de nouveaux bénévoles : Marie-Dominique Augustin qui a pris en main différents aspects du travail administratif ; François Viratelle, responsable de la commission informatique, sans oublier Claudine Petat qui a rejoint également l'équipe. Nous avons eu la douleur de perdre Gérard Lainé, décédé en 2017. Il avait en permanence une gouaille et une bonne volonté étonnantes. Nos remerciements vont à Jean-François Lecompte qui a quitté le CA pour des raisons de santé et à Bernardette Pornin qui s'est éloignée de la Sologne pour des raisons familiales et dont nous saluons le travail en profondeur qu'elle a effectué en toute simplicité et discrétion au sein de notre équipe.

Un gros travail est en cours avec François Viratelle, Florent Mercey, Frédéric Auger et Alain Bourgogne pour adapter la base bibliographique Zotéro aux spécificités du GRAHS. Elle sera opérationnelle courant 2018 et fera gagner du temps aux auteurs, aux chercheurs et aux visiteurs de notre site internet. Un autre chantier complémentaire a débuté fin 2017 pour la recherche des mots clés dans les articles contenus dans nos bulletins de ces 10 dernières années. La finalité est l'alimentation de la base Zotero et la publication en 2019 des tables décennales de notre bulletin. Cette équipe est constituée de Bernadette Pornin, Chantal Pousse, Claudine Petat, Marie-Dominique Augustin, Odette Barfety, Cécile Bellir, Jean-Claude Couvret, Joël Lépine et Frédéric Auger.

## 2) **L'accueil et le domaine de la recherche**

Les permanences, tenues dans notre local une fois par semaine (le lundi), et les rendez-vous individuels, continuent à faire l'objet de nombreuses rencontres avec des passionnés de l'histoire de la Sologne, dont des étudiants. A noter l'accueil d'une étudiante pour un stage.

Les recherches personnelles de nos membres se poursuivent. Citons sans exhaustivité celles de Frédéric Auger, Daniel Boissay, Jean-Claude Couvret, Micheline Cuénin, Bernard Foix, Isabelle Guérin-Brot, Roger Golot, Bernard Heude, Joël Lépine, Laurent Leroy, Florent Mercey, Éric Millet, Christian Poitou, Bertrand Sajaloli.

## 3) **La publication de nos bulletins**

En 2017, les bulletins *La Sologne et son passé* n° 70 à 73 ont été publiés. Vous vous êtes rendu compte de la variété des thèmes des articles, dont les sujets s'étalent du XVIe au XXe siècles, de la Sologne de Loir-et-Cher à celle du Cher et du Loiret. Notre bulletin est la référence en publication historique de notre belle et intéressante région. Merci à ceux d'entre vous qui peuvent faire de nouveaux abonnés et ouvrir des dépôts dans leur commune pour promouvoir le GRAHS.

## 5) **Expositions**

- « Se soigner en Sologne. Les Solognots entre remèdes et croyances »

Cette exposition a été visible en Sologne en 2017 :

- à Lamotte-Beuvron (PDL 2017), Chaon (Maison du Braconnage), Huisseau-sur-Mauves (Parc des Mauves), Marcilly-en-Villette.

- « Les briqueteries-tuileries de Sologne. Histoires d'hommes et d'établissements qui ont fait de la Sologne un pays de briques ». Cette exposition, désormais gérée par le CD 41, a été visible en Sologne en 2017, au moins à La Ferté-Beauharnais et Nouan-le-Fuzelier. L'exposition a été également présentée au Centre de Rencontres Intergénérationnelles de Mont-Evray à Nouan-le-Fuzelier, par Jean-Claude Couvret et Frédéric Auger

## 6) **Les conférences et visites**

Elles sont un des moyens de diffusion de nos connaissances et une expression du rayonnement de notre association. Comme les années précédentes, trois conférences avec leur succès habituel ont été organisées en partenariat avec la mairie de Lamotte, dans le cadre du PACT :

- en septembre, *Les guinguettes du Val du Loiret de la Belle époque à nos jours, étude géohistorique* par Bertrand Sajaloli.

- en octobre, *L'entreprise d'engrais Pichelin à Lamotte-Beuvron (1856-1900)*, par Laurent Leroy.

- en novembre, *Il y a 3000 ans en Sologne*, par Florent Mercey.

D'autres conférences ont été données en Sologne par nos membres :

- *Se soigner autrefois en Sologne, à Brinon-sur-Sauldre, pour l'AG du Crédit Agricole du Canton d'Argent-sur-Sauldre, à Marcilly-en-Villette, à la Maison du Braconnage à Chaon, au Parc des Mauves à Huisseau-sur-Mauves, par Frédéric Auger.*
- *Sologne insolite, au domaine de Chalès à Nouan-le-Fuzelier, par Bernard Heude*
- *Quand les moutons peuplaient la Sologne. Innovations à La Ferté-Imbault, par Bernard Heude.*
- *Quand les moutons étaient la richesse de la Sologne, au domaine du Ciran, à Ménestreau-en-Villette par Bernard Heude*

- *Présentation historique du domaine de Mont-Evray, au Centre de Rencontres Intergénérationnel à Nouan-le-Fuzelier, par Bernard Heude et Frédéric Auger*

- *Le cahier de doléances de Saint-André-lès-Cléry, par Daniel Boissay à Cléry-Saint-André.*

Il faut souligner encore le travail des membres présents lors de ces conférences : organisation, installation technique, vente de bulletins. Merci à eux, si présents dans la modeste

Deux visites ont été organisées, l'une au Château de Douy à Châtres-sur-Cher sous la direction de Jean-Louis Lacroix, et l'autre à la Maison du Braconnage avec Noëlle Gardet, présidente. Nous les remercions tous les deux.

### **8) Le Printemps des livres**

En 2017, cette manifestation a été couronnée de succès avec la présence de plus de 100 exposants et plusieurs centaines de visiteurs.

### **9) La diffusion dans les médias**

En 2017, nous avons veillé à ce que nos manifestations soient bien relayées par la presse. Nous remercions de leur fidélité les correspondants et leurs journaux, Eric Sioux et Mme de Beauchesne de *La Nouvelle République* ; Mme Laurence Tarquis, de *La République du Centre* ; Mme Frédérique Monnier du *Petit Solognot* ; Laurent Dubois du magazine *Origine Sologne* et différents bulletins municipaux et associatifs. Au mois d'août, nous avons repris notre collaboration estivale avec *La Nouvelle République* pour une série de quatre articles historiques faisant référence à nos bulletins. Comme les années précédentes, les suites ont été positives.

Le site Internet a subi une cure de jeunesse par Florent Mercey et continue à être mis à jour régulièrement par Frédéric Auger, tout autant que la page Facebook du GRAHS. Si quelqu'un souhaite participer à la vie de ces moyens modernes de diffusion, il sera le bienvenu.

### **10) Notre participation à des manifestations culturelles**

Outre Le Printemps des Livres, à Lamotte-Beuvron, une réalisation du GRAHS, nous avons participé à nombre de manifestations culturelles et animations locales :

- Rencontre du Tourisme en Sologne, à Salbris
- Fête du mouton solognot au Ciran à Ménestreau-en-Villette (Loiret)
- Musicalies en Sologne à Pierrefitte-sur-Sauldre
- Forum des associations à Brinon-sur-Sauldre (Cher)
- Les Rencontres de la Châtaigneraie, à Yvoy-le-Marron
- Les Rendez-Vous de l'Histoire, à Blois,
- Assos en fête à Lamotte-Beuvron
- Assos en fête à Brinon-sur-Sauldre
- Le salon du livre de Souesmes
- Les marchés de Noël de Brinon-sur-Sauldre, Chaon et La Ferté-Saint-Aubin
- Berdigne-Berdogne à La Marolle-en-Sologne

Il faut souligner encore le travail des membres présents lors de ces manifestations avec l'organisation, la tenue du stand et la vente de bulletins.

### **11) Nos projets**

Poursuite des publications, conférences, visites, Printemps des Livres, base Zotéro, recherches historiques, patrimoniales, ethnographiques..., avec en supplément le grand projet sur l'utilisation de la brique en Sologne, soutenu par le député Patrice Martin-Lalande, cité précédemment. Nos chercheurs (Joël Lépine, Eric Millet et Frédéric Auger) sont mobilisés sur 2 ans. En 2017, de nombreuses rencontres de travail ont permis d'affiner le canevas général. Un travail de repérage photographique a été conduit sur l'ensemble des communes de la Sologne de Loir-et-Cher.

### **12) Autres remerciements**

En plus des remerciements évoqués tout au long du rapport moral et sans être exhaustif, nous associons :

- Les Archives départementales du Cher, de Loir-et-Cher et du Loiret, qui accueillent nos chercheurs avec beaucoup de compétences et de gentillesse.
- Les Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications.
- Les associations amies avec lesquelles nous travaillons tout au long de l'année. Citons notamment l'UCPS, la Maison des Animations de LB, la Maison du Braconnage, le Groupe de Recherches des Zones Humides (GRZH), l'Association du patrimoine de Pierrefitte, la Ferme de Courcimont, les associations locales de sauvegarde du patrimoine... Mais aussi les offices de tourisme, les médiathèques, dont celle de Cœur de Sologne, les bibliothèques, le Pays de Grande Sologne, le Musée de Sologne... La liste est longue, que ceux qui ne sont pas cités me pardonnent.
- Les auteurs qui cherchent et publient.

- Les donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et en numéraire, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherche.
- Les adhérents et les abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements.
- Les administrateurs, notre directeur-coordonateur, et les membres de l'équipe du GRAHS qui aimeraient bien avoir plus d'aides, même ponctuelles. Merci à ceux qui proposeront leurs services.

**Soumis au vote, le rapport moral est approuvé.**

## Rapports financiers de l'année 2017.

Présenté par Marie-Claude Bluteau, trésorière de l'association.

Toute l'activité de notre association en 2017 est représentée ici sous forme chiffrée, simplifiée et abrégée dans ce compte de résultat que l'on vous présente aujourd'hui.

Le résultat étant comme chacun sait la différence entre produits et charges.

### 1) Le compte de résultat.

Produits		2017	2016		Charges		2017	2016	
Produits d'exploitation					Charges d'exploitation				
<b>70 - Ventes de marchan., prestations de services</b>		<b>28 675,43 €</b>	<b>43 040,05 €</b>	-33%	<b>60 - Achats de biens de services</b>		<b>24 552,34 €</b>	<b>24 275,32 €</b>	1%
Abonnements		8 834,00 €	9 066,00 €		Bulletins : impression		10 767,44 €	8 382,56 €	
Ventes publications (bulletins)		6 627,94 €	5 117,76 €						
Livre en dépôt		1 905,10 €	1 641,00 €		Achat livres pour revente		756,00 €	381,90 €	
Conférences :		2 994,20 €	1 165,00 €		Bibliothèque		151,00 €	51,80 €	
Recherches sur commandes			18 323,40 €		Frais sur recherches sur commandes			2 036,00 €	
Produits Printemps des livres (PDL)		3 079,50 €	2 569,89 €		Frais Printemps des Livres (PDL)		2 853,22 €	1 993,92 €	
NAP		3 520,00 €	3 400,00 €		Petit équipement		469,27 €	537,96 €	
Cotisations		1 700,00 €	1 713,00 €		cotisations diverses		70,00 €	129,00 €	
Frais d'envoi remboursés et divers		14,69 €	44,00 €		Fournitures administratives		396,15 €	460,00 €	
					Déplacements, missions		6 003,83 €	6 495,05 €	
					Assurances		339,19 €	333,41 €	
<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		<b>18 763,67 €</b>	<b>12 791,68 €</b>	47%	Divers (salons + réceptions)		495,16 €	544,64 €	
Etat Ministère de la culture Réserve Parlementaire		4 750,00 €			Matériel informatique			399,00 €	
DRAC Ministère de la culture et des com.		2 000,00 €	2 000,00 €		Publicité, com.		100,00 €	235,00 €	
Conseil Régional du Centre Cap/Asso		4 666,67 €	4 666,68 €						
Département(s)	C. D. 18	500,00 €	500,00 €		Frais de port bulletins (abonnement)		1 012,24 €	849,72 €	
	C. D. 41	3 400,00 €	3 400,00 €		Affranchissements		256,52 €	579,15 €	
	C. D. 45	950,00 €	950,00 €		Internet		813,60 €	787,71 €	
Commune(s)		2 347,00 €	1 275,00 €		Services bancaires, autres		68,72 €	78,50 €	
Organismes sociaux (à détailler)					<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>34 515,13 €</b>	<b>34 465,70 €</b>	0%
Crédit Agricole		150,00 €			Rémunérations du personnel		25 366,44 €	24 908,67 €	
					Charges sociales		8 475,75 €	8 393,34 €	
					Autres charges de personnel		672,94 €	1 163,69 €	
<b>Produits financiers</b>		<b>6 807,39 €</b>	<b>6 612,29 €</b>	3%	<b>Charges financières</b>				
<b>76 - Produits financiers Mécénat (dons)</b>					<b>66- Charges financières</b>				
Dons		6 355,94 €	6 280,43 €						
Produits financiers		451,45 €	331,86 €						
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>1 154,00 €</b>			<b>Charges exceptionnelles</b>				
<b>77 - Produits exceptionnels</b>					<b>67 - Charges exceptionnelles</b>				
produit sur exercice antérieur		1 154,00 €							
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>55 400,49 €</b>	<b>62 444,02 €</b>	-11%	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>59 067,47 €</b>	<b>58 741,02 €</b>	1%
					<b>résultat</b>		<b>-3 666,98 €</b>	<b>3 703,00 €</b>	
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>					<b>86-Emploi des contributions volontaires en nature</b>				
Bénévolat (2017 : 2805,50 h ; 2016 : 2547 h) x 12 €		33 666,60 €	30 564,00 €		Personnel bén. (2017 : 2805,50 h ; 2016 : 2547 h) x 12 €		33 666,60 €	30 564,00 €	
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local		6 500,00 €	6 500,00 €		Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.		6 500,00 €	6 500,00 €	
Dons et mécénat en nature					Secours en nature				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>95 567,09 €</b>	<b>99 508,02 €</b>		<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>95 567,09 €</b>	<b>99 508,02 €</b>	-4%

### Les produits.

En 70 figure le montant total de nos ventes, c'est le résultat de nos activités propres soit 28 675 €. On constate d'emblée une diminution de 33% de ces ventes par rapport à 2016. Cela est uniquement dû à l'absence en 2017 de recherches sur commandes. Les autres postes étant à peu près équivalents d'une année sur l'autre. Néanmoins on peut faire 3 remarques :

-Les rentrées générées par les conférences ont plus que doublé. Les conférences ont été plus nombreuses car proposées en même temps que l'exposition « Se Soigner en Sologne » et à Lamotte, Marcilly, Isdes des conférences sont programmées tous les ans ou une année sur deux.

-Les ventes de bulletins ont progressé : les numéros couleurs bien illustrés se vendent mieux.

-La municipalité de Lamotte a renoncé aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) dans les écoles, ce financement disparaîtra en 2018. Néanmoins d'autres projets sont en cours d'élaboration auprès des enfants.

En 74 apparaît le montant total de nos subventions soit 18 763 €. L'augmentation de ce montant en 2017 s'explique par l'attribution par notre ancien député, Patrice Martin Lalande d'une aide sur sa Réserve Parlementaire pour la recherche et l'écriture d'un ouvrage sur le bâti en Sologne ; la moitié de cette aide est inscrite en 2017, l'autre le sera en 2018.

Par ailleurs la commune de Lamotte nous a versé pour la première année une subvention de 1 000 € qui s'ajoute aux 11 autres subventions communales comprises entre 35 € et 1 000 €.

Pour présenter ces chiffres un peu différemment on notera que nous générons 60% de nos ressources.

Aux produits d'exploitation s'ajoutent en 76 les divers produits financiers, intérêts du livret A, et en 77 les produits exceptionnels qui correspondent à une dépense dont le financement a été prévu en 2016 mais non utilisé.

Ainsi le total des produits s'élève à 55 400,49 €.

### Les charges.

Ce sont uniquement des charges d'exploitation.

En 60 les achats de biens et de services s'élèvent à 24 550 € ce qui est à peu près équivalent à la somme de 2016. On notera toutefois une augmentation du coût de l'impression des bulletins qui sont désormais entièrement en couleurs.

En 64 les charges de personnel sont équivalentes à celles de 2016 et représentent 60% de nos charges. Ainsi le total des charges s'élève à 59 067,47 €

La différence entre produits et charges donne un résultat négatif soit un déficit de 3 666,98 €.

Les rubriques 86 et 87 correspondent aux contributions volontaires en nature et à leur emploi. Ce sont des évaluations du travail des bénévoles à l'administration de l'association et de la mise à disposition par la Mairie de notre local. Notons que le bénévolat correspond à un emploi et demi et que le travail de recherches et d'écriture n'est pas compté dans cette évaluation. Cette rubrique reflète en partie la vitalité de l'association.

## 2) Le bilan 2017.

Il indique la situation financière de l'association au 31/12/2017.

L'actif, à savoir le patrimoine de l'association est constitué :

– Des immobilisations, valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association, revalorisées par rapport à 2016 par l'achat de nouveau matériel.

– Des disponibilités qui correspondent à toutes les sommes dont on dispose sur nos comptes.

Le passif, c'est ce qui correspond aux ressources financières de l'association, il est constitué :

– Des fonds propres, soit 43 526,28 € ; de ces fonds propres on déduit le déficit 2017 : 3666,98 €.

– Il nous reste à payer pour 2017, 11 489,15 € à nos fournisseurs, essentiellement l'impression et l'envoi du dernier bulletin couleurs, le règlement des ouvrages à la revente, les frais de Printemps des Livres.

– Nos dettes fiscales et sociales sont 2 mois d'URSSAF et les congés payés soit 5 946,74 €.

– Enfin les produits constatés d'avance sont les sommes perçues en 2017 pour des actions de 2018 : la moitié de la subvention de la Réserve Parlementaire et une partie de la subvention CAP'ASSO.

	2017	2016
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations	13 181,01 €	12 274,33 €
moins amortissements	13 181,01 €	12 274,33 €
	=	
<b>Actif circulant</b>		
Créances		7 000,00 €
Disponibilités	64 345,52 €	59 920,96 €
Charges constatées d'avance		
<b>Total</b>	<b>64 345,52 €</b>	<b>66 920,96 €</b>
<b>Passif</b>		
Fonds propres	43 526,28 €	39 822,88 €
Résultat de l'exercice	-3 666,98 €	3 703,40 €
Fournisseurs	11 489,15 €	16 288,00 €
Dettes fiscales et sociales	5 946,74 €	5 812,68 €
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	7 050,33 €	1 294,00 €
<b>Total</b>	<b>64 345,52 €</b>	<b>66 920,96 €</b>

Ce bilan fait apparaître un actif / passif s'élevant à 64 345,52€.

En conclusion, malgré un léger déficit cette année, nos finances restent saines, notre challenge restant le financement de l'emploi de notre salarié dont le travail, le dévouement même....sont indispensables à la pérennité de l'association.

## 3) Le budget prévisionnel 2018

Ce compte prévisionnel ne peut s'établir qu'en tenant compte en premier lieu de la fidélité, voire de la générosité des adhérents-abonnés. En effet tous les dons que font les adhérents nous sont précieux, même les plus petits...ainsi que les adhésions-couples qui nous apportent un surplus non négligeable dans nos finances. C'est un soutien supplémentaire à notre association. Tous nos remerciements à nos adhérents.

Pour tout don supérieur à 10€, nous établissons un reçu qui donne droit à une réduction d'impôt.

En effet, il faut savoir que le prix de revient d'un bulletin est approximativement de 16€, que notre cotisation-abonnement pour 4 numéros s'élève à 37 ou 39 €...et que la vente d'un bulletin en maison de presse nous laisse 8 € après versement de 33% au libraire. Tout cela pour insister sur le fait que nos comptes sont établis « au plus juste ». Ce compte prévisionnel est donc établi dans la continuité de notre compte de résultat 2017. Seuls les ajouts qui correspondent aux projets de 2018 seront commentés.

Pour ce qui concerne les produits, nous avons :

–En 70, ajouté pour 5 000 € de ventes de livres dont la vente du livre « Sologne de brique» et pour 3 000€ une participation aux activités périscolaires organisées par la commune ; cette dernière action n'étant pas encore finalisée.

–En 74, 3 subventions sont d'ores et déjà acquises, la Réserve parlementaire du Ministère de la Culture, la subvention CAP'ASSO du Conseil Régional et la subvention du Conseil Départemental.

–En 77 nous avons anticipé un recours à nos fonds propres pour 4 000 € afin d'équilibrer ce compte prévisionnel.

En ce qui concerne les charges :

–En 60 nous avons majoré le coût de l'impression des bulletins « La Sologne et son Passé » désormais tout en couleurs soit 12 000 € pour l'année et surtout nous avons ajouté l'impression du livre « Sologne de briques » pour 9 000 €.

–En 64 les charges de personnel restent identiques.

Soit un total de produits ou de charges de 69 980 €.

